

### **DEVELOPPEMENT SOCIAL – PRESENTATION DE LA THEMATIQUE SANTE**

Après avoir été discutée en groupe de travail le 5 avril dernier et en Bureau communautaire le 6 juin, la thématique santé a été présentée. Dans la continuité des démarches et projets initiés par les anciens EPCI, Lamballe Terre & Mer a pour objectifs de mettre tous les moyens en œuvre pour maintenir une offre de santé sur l'ensemble des pôles de proximité du territoire.

### **TOURISME – PRESENTATION DE 3 DEMARCHES CONCOMITANTES DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE AVEC CALENDRIER**

3 démarches ont été présentées :

- Société Publique Locale : Une structure juridique adaptée à la création d'un nouvel Office du Tourisme à l'échelle communautaire, premières propositions (BP et actionnaires),
- Taxe de séjour : modalités, méthodologies de travail et proposition de tarifs,
- Etude Stratégie Touristique : présentation du diagnostic touristique réalisé par Côtes d'Armor Développement, point d'avancement sur la démarche de concertation des acteurs locaux réalisée par ATEMLIA et premières pistes de positionnement touristique (1<sup>ère</sup> phase).

### **TOURISME – TARIFS BOUTIQUE BOTRAI 2017**

Une boutique de valorisation des produits locaux a été créée sur le site de Botrai en 2016. Le Conseil communautaire a validé les tarifs 2017.

### **TOURISME – ANIMATIONS LAMBALLE TERRE & MER SPORTS ET LOISIRS – MONCONTOUR ETE 2017**

L'ancienne Communauté de Communes du Pays de Moncontour proposait un dispositif d'animations estivales Sports et Loisirs. Le Conseil communautaire a approuvé la reconduction de ce dispositif territorialisé à Moncontour et validé les tarifs d'entrée (1 ticket : 1,50 € - carnet de 10 tickets : 15 €- maximum 10 tickets par activité) et la grille tarifaire par activité 2017.

### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ATTRIBUTION D'UNE AVANCE DE TRESORERIE A L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DE PLENEUF-VAL-ANDRE »**

Dans l'attente du reversement de la taxe de séjour par la commune de Pléneuf-Val-André à l'office de tourisme de Pléneuf-Val-André et pour lui assurer les moyens financiers de fonctionner, le Conseil communautaire a :

- Accordé une avance de trésorerie de 63 750 €,
- Précisé que ce versement fait l'objet d'une convention relative aux modalités de remboursement,
- Précisé que les crédits sont inscrits du budget de Lamballe Terre & Mer, par décision modificative
- Approuvé la convention correspondante.

### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL 2017-01**

Afin d'intégrer le versement d'une avance de trésorerie à l'Office de Tourisme de Pléneuf-Val-André et d'inscrire les crédits budgétaires liés foncier pour le collège de Lamballe, le Conseil communautaire a approuvé les propositions modificatives suivantes :

- Section de fonctionnement :
  - o DF-022 - 63 750 €
  - o DF-023 + 63 750 €
- Section d'investissement :
  - o Dépenses + 393 750 €
  - o Recettes + 393 750 €

Avec une réduction d'emprunt de 70 000 €

### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMMISSION DE SUIVI DE SITE FERTIVAL-COOPERL**

Compte-tenu de la réorganisation territoriale, le Conseil communautaire a désigné deux représentants de Lamballe Terre & Mer pour siéger à la commission de suivi de site FERTIVAL-COOPERL :

- Titulaire : Jean MEGRET
- Suppléant : Jean-Luc BARBO

### **NUMERIQUE – ESPACES NUMERIQUES PUBLICS – TARIFS ET REGELEMENT INTERIEUR**

Le territoire comptant huit espaces gérés par Lamballe Terre & Mer, le Conseil communautaire a décidé d'harmoniser les tarifs et valider le règlement intérieur applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.